



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



1. Fonctionnement du CRE

Approbation du PV du 21 décembre dernier.

Election d'un nouveau membre du bureau à l'unanimité.

Election du nouveau président de la commission égalité professionnelle suite au départ en retraite de la précédente présidente.

Olivier Jouin n'a pas de date précise de l'attribution de la subvention des ASC mais cela sera sans doute fin mars à la même période qu'en 2015 ou 2016

Alerte de la CGT sur le fait de la réception tardive des documents nécessaires à la préparation du CRE. La CFE CGC propose l'envoi en numérique des documents mais Monsieur JOUIN précise que tous les élus ne sont pas forcément équipés de matériel informatique.

Intervention du trésorier du CRE sur la journée de formation des trésoriers et correspondants qui a eu lieu le 8 février dernier : meilleure maîtrise des conditions d'attribution et de la trésorerie. Journée bénéfique pour la formation, la dynamique et la professionnalisation des acteurs. On a constaté une clé de répartition actuelle inégalitaire en fonction du nombre d'enfants puisqu'on constate que le Finistère (en particulier Morlaix et Brest) comptent un enfant par salarié, alors qu'à Auray n'en compte que 0,3. Nous avons revu les clés de répartition.

Fonctionnement des commissions :

Commission ASC : on va démarrer les inscriptions pour le weekend détente prévu les 6 et 7 octobre à Camaret : 100€ pour 2 personnes (on finance une personne sur 2). 60 places réservées. Prévision d'un weekend au Mont Saint-Michel le 18 & 19 mai 2019 (seul weekend disponible qui correspond également à une grande marée qui permet de faire la traversée de la baie à pied).

Commission égalité : Monsieur Jouin précise qu'il a eu une présentation du plan unilatéral d'action décidé par la direction (la négociation n'ayant pas abouti) entre septembre 2017 et septembre 2018. 5 axes :

- **Sensibilisation des salariés** : 3 campagnes de communication entre mars et juillet (Mixité des métiers, lutte contre les stéréotypes, équilibre entre les temps professionnels et les temps de vie).
- **Recrutement de femmes manager** : avec un objectif de + 2 % pour chaque région afin d'atteindre un objectif de 44 % (en Bretagne nous sommes à 41 %).
- **La mixité des métiers** : l'objectif est d'embaucher des femmes sur les métiers liés à la transition énergétique.
- **Le temps partiel** : Repérer les femmes à temps partiel qui n'auraient pas bénéficié de formation depuis plus 3 ans. Information sur la prise en charge des frais de garde (à priori une seule personne serait concernée en Bretagne).
- **Opération de rattrapage salarial** pour les classes 2 à 6.

Commission des conditions de travail : Quid de la suppression des CHSCT ? Plan de prévention des RPS (point abordé ultérieurement dans le CRE).

Olivier JOUIN : « l'information importante, c'est la reconnaissance de l'UES par le tribunal d'instance de Montreuil. Négociations en cours sur la reconnaissance d'établissements distincts. S'il n'y a pas d'accord entre la direction et les organisations syndicales



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



représentatives, il peut également y avoir un recours judiciaire (ce qui risquerait de retarder les élections prévues en juin) ».

2. Informations du président – Olivier Labat

Versement des ICP (indemnité de congés payés)

Quand la valorisation du dixième est supérieur à la prise de congés effective prise par le salarié, il y a calcul d'une indemnité de congés payés ; cette dernière va être versée sur la paie de février pour les personnes concernées (Période d'acquisition 2015-2016, période de prise 2016-2017).

La fin des 2 entretiens annuels

à partir de 2018, il n'y aura plus qu'un seul entretien annuel activité & développement professionnel (Il aura lieu normalement entre fin mars et fin juin) → Revue RH en juillet et à la rentrée.

La fin du double rattachement hiérarchique (exemple les manageurs de formation rattachés au directeur de centre et au DIFR)

Pas de date d'effet pour l'instant. Cependant il y aura toujours un rattachement hiérarchique et un rattachement fonctionnel : Par exemple il y a une animation fonctionnelle du DRH national et une dépendance hiérarchique du DRH régional au DR. Même si certaines personnes sont rattachées juridiquement à des filiales différentes cela ne change rien en terme de management : par exemple, les ASR dépendent hiérarchiquement du Manager Conseil en Formation, qu'elles soient "Epic" ou "Accès à l'emploi". (Remarque du secrétaire : le cas ubuesque de l'assistante qui s'occupe des CIF : elle est dans la ligne métier "conseil en formation", elle est salariée de l'Epic et son activité amène du chiffre d'affaires à la filiale entreprise !) Olivier Labat : l'incongruité va peut-être être éclaircie prochainement. Les logos sont affectés aux filiales et non aux lignes métier. Si on se trompe de logo pour par exemple un compte-rendu d'entretien, ce n'est pas très grave. Où il ne faut pas se tromper, c'est sur le numéro de SIRET et le compte bancaire en fonction de la convention passée.

3. Plan de prévention RPS régional 2018 – Olivier Labat

Plan Managérial majeur mais timide techniquement. On ne domine pas tous les sujets, c'est un domaine compliqué. On a pris de la maturité sur ce sujet. Présentation au CODIR en lien avec l'intervention d'une personne de chez PSYA : sensibiliser, re-sensibiliser la ligne managériale sur ce sujet.

Les mesures du plan :

- Volet formation
- Mobilisation de Psya
- Mise en œuvre fonction médiation portée par Dominique Mégret et homologue pays de la Loire (Olivier Jouin volontairement en retrait)
- Ouverture d'un espace de discussion salariés CHSCT, rencontre annuelle, échanges avec les salariés
- Rituel d'animation d'équipes : Objectif s'imposer de prendre du temps de discussion avec ses collaborateurs et pas seulement de manière informelle, fil rouge de chaque réunion
- Mise en place d'une cellule de veille régionale
- Poursuite de la démarche mieux travailler ensemble en Bretagne (à condition que les directions de centre s'y impliquent).



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



Suite à interventions des élus, Monsieur Labat assure que **ce qui peut être dit par les salariés ou remonté par PSYA ne sera pas "utilisé sur le plan managérial"**. "il faut rassurer les personnes pour qu'elles s'expriment en confiance". (PSYA interviendra à Brest en mars).

4. Présentation de la ligne conseil en formation -Jean-Marc Bonnard-

Présentation de l'organigramme inter-régional.

Activité 2017 :

- entre 10 et 11000 stagiaires, activité centrée majoritairement sur les entrées des formation PBF.
- Forte demande Pôle Emploi (AFC)
- Militaires en reconversion et domiens : flux habituels
- CIF : demande prégnante malgré une interrogation sur le devenir du CIF, beaucoup d'entrées en automne car calées sur les entrées PBF
- Demandes de CSP présentes malgré l'effondrement des signatures (-30%)
- Maintien du flux sur les formations courtes, réglementaires et POEC

Le conseil en formation n'intervient pas pour ce qui relève de la pure demande entreprise (plan de formation entreprise) sauf pour les gens qui sont en PSE (plan de sauvegarde de l'emploi).

Sur une année "type", le volume de contacts est autour de 12000 candidatures (via les différents canaux). Plus de 2500 activités sont proposées à ces candidats (individuelles ou collectives de type journées portes ouvertes) et 2300 entretiens individuel.

Taux de présence légèrement en augmentation : 65% de présence mais fort "zapping", besoin de réponse simultanée, moins de projection sur du long terme.

Taux de validation des demandes de formation à 63%. Pour les autres, soit il n'y a pas de programmation, soit il est conseillé aux personnes un parcours préalable (remise à niveau, FLE, compétences clé, confirmation de projet, etc.). Il faut 4 à 5 candidatures pour 1 entrée en formation.

Pour les CIF, la maturation des projets est plus avancée 2100 demandes pour environ 700 entrées. 13% de refus (ou décalage) d'autorisation d'absences des employeurs, 60% d'acceptation de financement (pour les CDD autour de 80%).

1200 candidats hors région (Lays de Loire et région parisienne essentiellement).

Les canaux du sourcing :

- Baisse notable et constante des prescriptions
- Afpa.fr : flux constant
- Acticall
- Montée constante des accueils centres (une journée porte ouverte = 1500 personnes accueillis sur 2 régions)

73 % des personnes sondées à la suite d'une opération "un jour un métier" disent que si elles sont entrées en formation c'est qu'elles sont venues un jour à l'Afpa et qu'elles ont perçu la différence entre ce que l'Afpa a mis en œuvre et la représentation de la formation professionnelle qu'elles avaient.



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



Le Cif est mal connu. Les Fongecif ont constaté que les candidats Cif avaient d'abord contacté les organismes de formation avant de les contacter. Ils souhaitent faire figurer un lien vers leurs portails via nos sites.

Point conseil : dans tous les centres tous les jeudis matin (expérimentation sur 3 mois). premiers conseils, visite plateaux, invitation également des conseillers en évolution professionnelle.

Précisions supplémentaires de Monsieur Labat :

Une note de la direction générale (très éclairante) a été diffusée au sujet de **l'accueil des mineurs** précisant :

- Le droit à la formation des mineurs dès lors qu'ils ont 16 ans
- L'obligation pour l'afpa d'accueillir les jeunes de 16 à 18 ans
- La mise en sécurité des jeunes (certains travaux interdits et d'autres sous réserve, dérogations)
- Déclaration à l'inspection du travail

5 conditions :

- Procéder à l'évaluation des risques (DU)
- Prévoir des actions de prévention (DU)
- Dispenser la formation à la sécurité
- Faire encadrer le stagiaire par une personne compétente
- Avoir un avis médical d'aptitude

Par contre on n'accueille **pas des moins de 18 ans en hébergement**.

Pas nécessaire qu'il y ait un an entre la fin des études et l'entrée en formation.

Taxe d'apprentissage : les directeurs doivent dire à qui ils souhaitent attribuer la part libre.

Risque de fin de la subvention restauration au profit d'une bourse. Décision pas encore prise car différence de point de vue entre les services techniques et les "politiques". Les premiers y voient un avantage budgétaire (pas de charges sociales), les seconds souhaitent intégrer l'aide à la restauration dans la rémunération des stagiaires car plus avantageux en terme de reconstitution de carrière. Seuls, les stagiaires Afpa ne bénéficient pas de cette aide (car restaurant Afpa subventionné) ; par souci d'équité vis-à-vis des autres organismes, cela devrait changer. Par contre sanctuarisation de la subvention pour l'hébergement. Décision en juillet. **On devra augmenter les tarifs.**

5. Information sur la mise en place d'un pôle restauration pédagogique à Rennes - Marie Le-Roux

Présentation d'un diaporama sur le projet de **fusion des 2 restaurants du centre de Rennes** : le restaurant pédagogique et l'autre (stagiaires et personnel). Expérimentation validée dans le PSR et par le national. (ndlr : si vous souhaitez consulter ce diaporama, me consulter).
Notion de chantier école.

Recrutement **d'un nouveau coordinateur qui deviendra manager au bout d'un an** (fiche de mission).



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



Suite aux nombreuses questions posées par des élus, Monsieur Labat propose de reprendre ce sujet au prochain CRE.

6. Information sur le plan de recrutement 2018 en Bretagne – Olivier Jouin

Arbitrage national : 350 ETP CDI moyenne annuelle (compte tenu des départs prévus ==> 6,5 embauche possibles en 2018) et **99 CDD**. Une embauche CDI possible pour 3 départs. 17 demandes des directeurs pour 6,5 possibles. Priorité donnée au recrutement des formateurs pour 2018 avec polyvalence, capacité de coordination (plusieurs groupes et intervenants spécialisés) des collectifs pédagogiques.

Les demandes des Directeurs :

Centre	GRN	Formateur/trice :
Auray :	155	agent de maintenance de marine de plaisance
Lorient :	180 ou 107	insertion, encadrement chantier école ou formateur TMRH
Brest	159	tertiaire entreprise (polyvalence plateforme commerce)
Quimper	124	EE (poste pourvu à ce jour)
Morlaix	111	solier moquettiste et carreleur
Saint-Brieuc	159	tertiaire entreprise
Loudéac	173	Conduite routière
Rennes	159 ou 166	Tertiaire entreprise ou restauration
Saint-Malo		Pas de recrutement en 2018

7. Répartition des activités entre le Directeur Régional et le Directeur Régional Adjoint – Olivier Labat

Activité inter-régionale

Dr : Ressources humaines, contrôle de gestion, services et moyens généraux

DRA : exploitation, ingénierie

DRA + DR : co-pilotage développement

Rituels de pilotage :

Comex ; 2 toutes les semaines à distance ou en présentiel.

CODIR : toutes les 6 semaines (et non plus mensuel). Revue budgétaire, RH, le développement, la consommation.

Qui assure la représentation de l'afpa :

- Pôle Emploi : JM Bonnard
- SPE : S. Gicquel-Buy
- CRB : A. Plaquevent + J. Turpin et S. Gicquel Buy
- FONGECIF : JM Bonnard



Compte-Rendu du Comité Régional d'Établissements de Bretagne du 21/ février 2018



- OPCA et organisations professionnelles : L. Boutin
- Organismes partenaires : A. Plaquevent

Le DR « accompagnera » chaque fois que nécessaire. Relation technique, plutôt A. Plaquevent, relation politique O. Labat.

8. Informations économiques – Olivier Labat

Comptes provisoires 2017 : présentation rapide car sera revu prochainement en CRE

En quelques mots : on a augmenté le CA, on a tenu les charges de personnel et les frais de fonctionnement. Pas au RV CA conseil Régional : 17.7 millions d'euros au lieu des 19 estimés même si 133 000 heures présentiel en + ! Dans CA 2016, il y avait le financement des ATE, « remonté » dans la partie conseil régional subvention. Les ATE produisent des heures comptées pour le compte du Conseil régional mais les ATE sont co-financées par les OPCA ; Donc surestimation de ma part.

PE : - 000 000 euros en moins (fin du plan 500 000)

Missions nationales : - 391 000 euros mais +sur CIF & sur marché entreprise

Frais de fonctionnement : malgré + de production, on a diminué les frais

Exercice bien tenu mais toujours un EBE négatif.

Question CFE-CGC : avez-vous remarqué un écart entre la valorisation des activités relevant auparavant du PASP (à la prestation) et valorisée désormais au temps passé ?

Réponse : pas de gros écarts, mais le vrai sujet c'est que quand on ne renseigne pas GTA et donc qu'on n'affecte pas GTA à ces missions-là, on n'enregistre pas ni les charges du personnel ni les charges de structure qui y sont rattachées (perte massive). **Il faut impérativement valoriser TOUS les temps –même très partiels - passés sur les missions nationales dans GTA** (certification, dé clic, etc.) ! Exemple : ouverture de plis, recherche de jurés dans Valce, préparation de plateau, etc. Et imputer les dépenses liées (achats, frais de déplacement, etc.)

Il faut impérativement communiquer sur les enjeux de GTA → génération de Chiffre d'Affaires.

Nicole HUBERT et Anthony LE-DUC